Département de la Manche (50)

Commune de

GREVILLE HAGUE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du : 12 MARS 2015

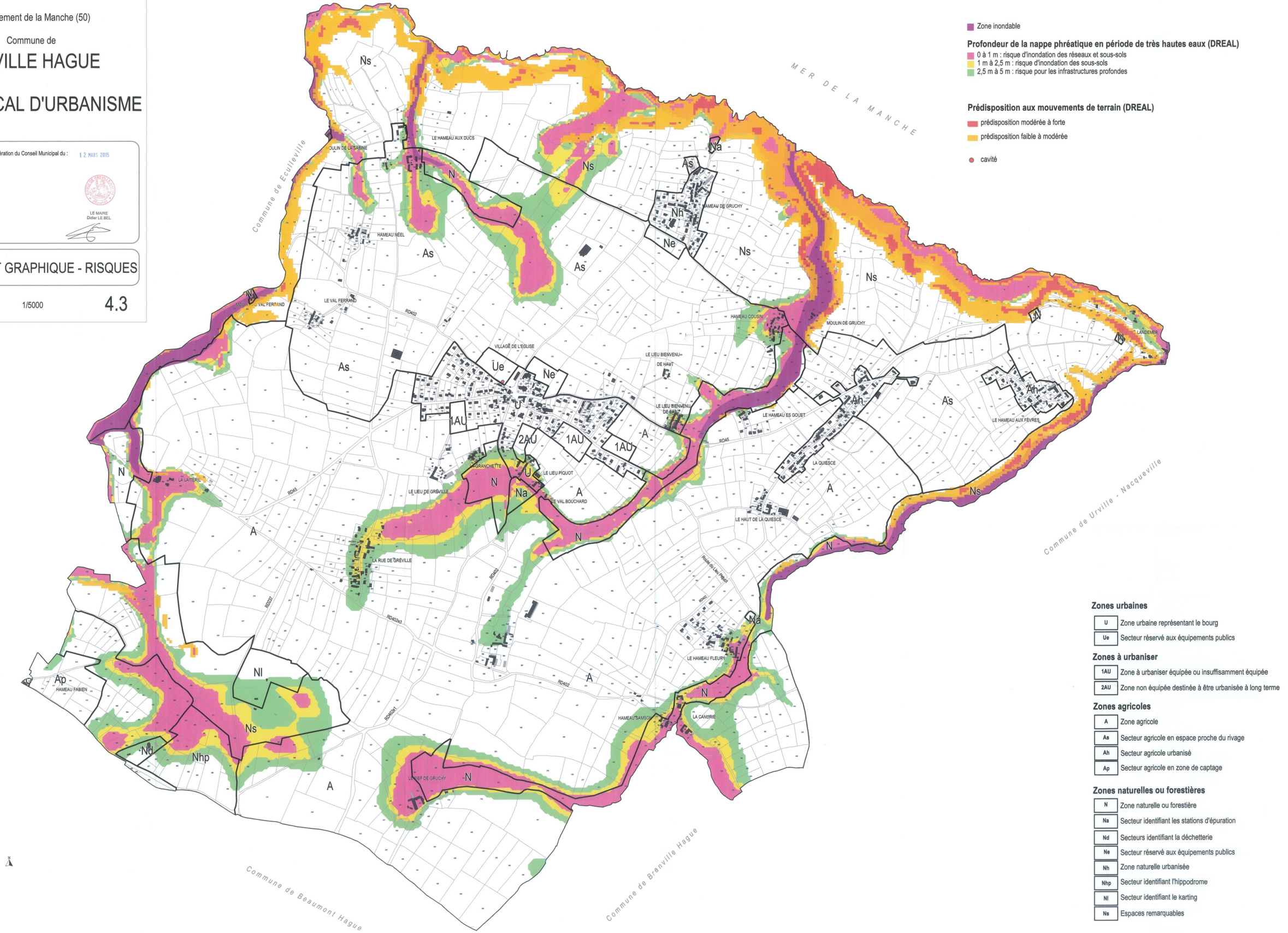
LE MAIRE
Didier LE BEL

REGLEMENT GRAPHIQUE - RISQUES

PACT

1/5000

4.3



Zone inondable

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux (DREAL)

- 0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols
- 1 m à 2,5 m : risque d'inondation des sous-sols
- 2,5 m à 5 m : risque pour les infrastructures profondes

Prédisposition aux mouvements de terrain (DREAL)

- prédisposition modérée à forte
- prédisposition faible à modérée
- cavité

Zones urbaines

U	Zone urbaine représentant le bourg
Ue	Secteur réservé aux équipements publics

Zones à urbaniser

1AU	Zone à urbaniser équipée ou insuffisamment équipée
2AU	Zone non équipée destinée à être urbanisée à long terme

Zones agricoles

A	Zone agricole
As	Secteur agricole en espace proche du rivage
Ah	Secteur agricole urbanisé
Ap	Secteur agricole en zone de captage

Zones naturelles ou forestières

N	Zone naturelle ou forestière
Na	Secteur identifiant les stations d'épuration
Nd	Secteurs identifiant la déchetterie
Ne	Secteur réservé aux équipements publics
Nh	Zone naturelle urbanisée
Nhp	Secteur identifiant l'hippodrome
Nl	Secteur identifiant le karting
Ns	Espaces remarquables